

Petit Journal 22 février 2020

La parole à Jean-Philippe Bésiers

Jean-Philippe BESIERS, après avoir annoncé votre candidature pour un nouveau mandat à la tête de la municipalité, vous présentez ce matin votre liste. Dites-nous-en un peu plus.

Effectivement, nous présentons la liste des personnes qui ont fait le choix de repartir à mes côtés, convaincues du bilan positif de notre action au sein de la municipalité. Ce sont jointes à nous de nouvelles personnes qui nous suivent depuis longtemps et qui ont été séduites par notre action. Comme la loi le permet, nous alignerons 35 noms pour les candidats aux élections municipales et 19 pour les élections communautaires.

Je peux d'ores et déjà dire que la liste est renouvelée à plus d'un tiers, majoritairement des hommes. L'âge moyen se situe autour des 56 ans, avec la benjamine qui à 31 ans, Marie LUCAS-MALVESTIO, et la doyenne qui a 83 ans, une fidèle, Inès GINESTET. Mais au-delà de l'âge, ce qui prévaut, ce sont avant tout l'expérience, la disponibilité, mais également de la notoriété de par l'implication des personnes dans le milieu castelsarrasinois. Une liste ne se décrète pas de fait, elle se construit avec passion et ambition.

Certains veulent vous coller une étiquette politique, comme apparenté à un parti. Que répondez-vous ?

Je vais être aussi clair que précis sur le sujet. Toutes les personnes qui m'accompagnent sont de sensibilités diverses qui font la richesse de l'équipe. Bien entendu, je veille à ce que leur engagement soit conforme aux principes de notre République, de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Ce que souhaitent les administrés, ce sont des élus proches d'eux, accessibles et à leur écoute. C'est ce que nous avons toujours prôné et fait, et que nous souhaitons poursuivre. C'est la raison pour laquelle nous nous revendiquons SANS ETIQUETTE. Les tentatives d'usurpation d'identité politique pour nous discréditer sont d'un autre temps. Je n'adhère à aucun parti politique, ni ne revendique le soutien de quelque formation politique. Mon seul parti, c'est Castelsarrasin !

Beaucoup de thèmes vont jaloner cette campagne des municipales. Des sujets majeurs vont être abordés, sur l'éducation, l'environnement, la désertification médicale. On a parlé récemment de l'école de Ducau. Où en est-on avec ce dossier ?

Clairement, avec l'école de Ducau, il n'y a plus de sujet. Enfin si, celui de la reconstruction. J'ai organisé avec mes équipes une réunion fin janvier avec les parents d'élèves, les représentants de l'Éducation Nationale, la communauté enseignante de l'école et nos agents pour évoquer le nouveau projet qui va se situer sur un terrain à côté du gymnase des Fontaines. Nous avons lancé des consultations d'architectes en vue de la reconstruction dans un premier temps de l'école

maternelle, pour une livraison prévue fin 2020. Puis nous aborderons en parallèle la reconstruction de l'école élémentaire avec une prévision d'ouverture pour la rentrée 2021. J'ai d'ailleurs invité les parents d'élèves, l'Education Nationale et son CHSCT, nos agents, à partager, lors d'un comité de pilotage, l'évolution du projet. Quant à l'existant, nous avons fait des travaux d'entretien et de confort le temps que les nouvelles écoles ouvrent. Je tiens à rassurer toutes celles et tous ceux qui fréquentent l'école actuellement : un rapport récent de l'APAVE a conclu à la solidité des structures béton, n'entraînant pas de danger pour l'exploitation du site.

Pour ce qui est du site actuel, il était illusoire de penser que Ducau puisse être reconstruite sur ce site. On s'acheminera vers une requalification du site, avec un partage entre sport, loisirs, espaces verts et jeux d'enfants.

On parle beaucoup d'environnement durant cette campagne pour les élections municipales, en en faisant un enjeu majeur. On parle de difficultés avec des sociétés à Castelsarrasin, l'APAG ou ARC. Comment abordez-vous cette problématique ?

S'agissant d'ARC, l'entreprise a déposé un dossier de demande d'installation classée pour la protection de l'environnement. Une enquête publique a été diligentée par la Préfecture. Le rapport de l'expert s'est conclu avec un avis favorable, appuyé des expertises de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). L'ex-site UNILIN présentait toutes les caractéristiques pour accueillir ce type d'activités contrôlées. D'ailleurs, les aménagements effectués sur le site bénéficient aussi à une autre entreprise, CIR-CET, qui vient de s'y installer et qui déploie la fibre optique dans le Département, un programme ambitieux que je porte avec Tarn et Garonne Numérique que je préside.

L'action pour l'environnement s'exerce aussi au quotidien, en partenariat avec les administrés. C'est ainsi que des alertes ont été faites sur des décharges sauvages pour lesquelles nous avons pu faire évacuer les déchets déposés illégalement.

Quant au dossier de l'APAG, j'ai bien entendu la colère des riverains que j'ai rencontrés à plusieurs reprises, mais également les dirigeants de l'entreprise. Le site actuel pour le développement de l'activité de recyclage des déchets semble inapproprié. C'est la raison pour laquelle nous travaillons avec la communauté de communes pour repositionner la société sur un site adapté. La gestion des déchets est un véritable enjeu à court terme. Il faut redonner une qualité de vie au quartier concerné et pérenniser l'entreprise et l'emploi. C'est toute l'équation que nous devons résoudre et pour laquelle nous travaillons déjà.

A travers ces sujets, nous parlons bien d'emplois. Il faut être conscient que les activités industrielles en sont génératrices. Nous devons accompagner et soutenir les filières.

Justement, la compétence économique est maintenant dévolue à la Communauté des Communes. Qu'en est-il des zones d'activités ?

Effectivement, la Loi NOTRE a introduit la notion de compétence économique aux communautés de communes. Quand nous sommes arrivés en 2014, la communauté de communes Castelsarrasin-Moissac était un grand livre ouvert avec des pages déchirées. Nous avons eu à cœur d'y remettre du sens, à commencer par la gouvernance. Les évolutions législatives nous ont contraints à revoir la copie sur

bien des sujets. La loi ELAN nous a imposés de nouvelles normes en termes de développement économiques. Imaginez que les dossiers d'aménagement des zones de Barrès 3 et Fleury sont à l'étude dans les services des autorités environnementales depuis janvier 2019. Cela paraît incompréhensible. Mais pourtant, les allers et retours effectués entre ces services et les nôtres ont enfin permis de débloquent la vente de terrains proches de Butagaz, qui a un périmètre de protection contraignant. C'est donc avec beaucoup de pugnacité que nous défendons ces dossiers, dont nous avons bon espoir que les enquêtes publiques se réalisent sur ce premier semestre 2020.

Nonobstant cela, la Communauté de Communes Terres des Confluences est une belle structure dotée de vrais projets territoriaux, comme la construction du futur complexe aquatique qui ouvrira ses portes à l'été 2022. Un vrai projet de territoire très attendu, à côté du centre de secours intercommunal. La nouvelle cuisine centrale viendra compléter ces nouveaux investissements.

Par opposition aux zones d'activités, la redynamisation du centre-ville et de ses commerces revient régulièrement. Quelles ont été vos actions et quels sont vos projets ?

Il n'y a pas d'opposition mais de la complémentarité entre le centre-ville et les zones d'activités, le tout faisant la dynamique économique de notre ville. Depuis quelques années nous avons apporté un large soutien à l'association des commerçants et artisans Castelsarrasin avec une subvention et une convention d'objectifs qui leur permettent de dynamiser le centre-ville. Cela s'est accompagné d'un nouveau plan de circulation, de signalétique, de création de nouvelles places de parking, de zones bleues. Nous avons créé une cellule d'aménagement et de développement pour accompagner les porteurs de projets. Je précise que le solde entre les ouvertures et les fermetures de commerces en centre-ville est positif sur le mandat. Et j'ai bien conscience que la concurrence est rude, surtout avec le commerce en ligne. Mais nous savons compter sur l'ingéniosité de nos commerçants de cœur de ville qui ne tarissent pas d'idées. Nous savons les accompagner quand il le faut.

En matière de culture, vous avez créé le Festival Grain de Sel. Aujourd'hui, avec la rénovation de la Maison d'Espagne, vous allez proposer une exposition du moissagais Firmin Bouisset. Y a-t-il une compétition avec Moissac au sujet de la culture ?

Nullement. Je parlerai là aussi de complémentarité. Le Festival Grain de Sel, dont la 4ème édition va se tenir en mai, permet une diversité culturelle sur le territoire intercommunal.

L'espace muséal Firmin Bouisset, qui se trouvera dans la Maison d'Espagne, sera aussi une étape intercommunale culturelle, puisque nous retrouverons également des lieux d'évocation de l'artiste sur d'autres communes comme Moissac dont il est originaire

Globalement, l'offre culturelle que nous proposons est aussi diverse que variée. Il ne se passe pas une semaine sans qu'il n'y ait une animation à Castelsarrasin. Et, investir un euro dans la culture ramène deux euros sur le territoire

Durant votre mandat, vous avez engagé un certain nombre de travaux. Des sites de la ville sont en cours de rénovation, d'autres ont été démolis. Il reste des friches qui n'ont pas encore de requalification, comme la caserne Banel. Que comptez-vous faire ?

Je rappelle que nous avons réalisé durant ce mandat près de 30 millions d'euros d'investissement, tout en stabilisant les taux d'imposition et en désendettant la commune. Les récents travaux réalisés concernaient la sécurité, avec la démolition de la Maison Parède, de l'ancien centre technique fluvial. Bien entendu, nous avons des projets derrière, avec pour l'une, le Pôle Enfance Jeunesse, et pour l'autre un parking en lien avec la gare et la Salle des Fêtes Jean-Moulin.

S'agissant de Banel, nous avons inscrit ce site dans le cadre de la revitalisation du centre-ville, validé par le Contrat Bourg-Centre signé avec la Région Occitanie. Il ne reste qu'à devenir ou redevenir propriétaire d'une partie du foncier, derrière le grand bâtiment, propriété du Ministère de la Défense. Les négociations sont en cours.

Enfin, d'autres bâtiments pour lesquels nous nous sommes intéressés, sont en cours de transaction, comme l'ancien immeuble EDF sur le Boulevard Louis-Sicre, mais également les bâtiments de l'ancien hôpital, pour lesquels une certaine cohérence de réhabilitation en logements pour personnes âgées, en lien avec le nouvel EHPAD, pourrait être trouvée.

Vous parlez d'hôpital, et donc de santé. La défense de l'hôpital est d'actualité. La désertification médicale encore plus. Que pouvez-vous proposer pour endiguer ce phénomène ?

S'agissant de l'hôpital, je le répète, sa défense n'est pas une affaire de circonstances en cette période électorale, mais bel et bien une affaire de constance. Lutter pour obtenir un chirurgien digestif n'a rien de déraisonnable. Bien au contraire. C'est la raison pour laquelle je me suis insurgé contre ce manque de prise en considération de cette problématique par les autorités sanitaires. Cela reste d'actualité. Nous sommes au côté du Comité de Défense qui ne lâche en rien cette option vitale pour notre hôpital.

S'agissant de la désertification médicale, j'ai eu la satisfaction de recevoir cette semaine un CV d'un médecin généraliste intéressé par notre Commune. Je vais poursuivre la démarche, tout comme nous encouragerons et appuierons les démarches des professionnels de santé qui se mobilisent actuellement en se fédérant autour d'un vrai projet. Sans oublier les structures actuelles existantes sur notre commune qui investissent pour accueillir des médecins. Des médecins partent à la retraite. En faire venir de nouveau est l'affaire de tous, à commencer par la municipalité. Nous nous mobilisons pour cela.

Un dernier mot ?

Nous avons l'ambition de poursuivre notre mission dans l'intérêt de tous les castelsarrasinois. Nous devons aller plus loin en la confortant comme véritable pôle d'équilibre départemental. Nous le faisons car nous sommes passionnés par notre ville. Nous le faisons pour Castel, tout simplement !